

# Conservation

## La conservation peut être matérielle et préventive

La conservation matérielle est une des fonctions fondamentales d'un service d'archives consistant à garder physiquement les documents qui lui sont confiés.

Par conservation préventive, on entend l'ensemble des mesures prises par un service d'archives pour assurer la conservation matérielle des documents qui lui sont confiés en vue d'assurer leur sauvegarde. Parmi ces mesures,

- > le climat dans lequel sont conservés les documents (température, taux d'humidité) ;
- > la mise à l'abri des sources lumineuses ;
- > la protection vis-à-vis de la poussière ;
- > le conditionnement dans des boîtes et des matériaux non acides ;
- > etc.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09